

# L'ÉCHO DES FALAISES

Septembre/octobre 2013

Journal de Leclercville

Volume 3 numéro 4



## TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire :	2
Municipalité :	3 - 7
Organismes & comités :	7 - 12
Annonces et communiqués:	12- 17
Calendriers :	18 - 19
Contacts :	20





## **MOT DU MAIRE**

Chers (es) citoyens, citoyennes,

Ce mois-ci, je voudrais vous faire part de l'état de la situation du travail accompli par nos organismes communautaires, considérant les montants reçus en subvention :

- La CDECL, pour la restauration du presbytère, a reçu un montant de 65 580 \$ de Patrimoine Canada avec l'aide du député fédéral, monsieur Jacques Gourde. Remerciement à monsieur Benoît Lemay pour son implication en tant que président.
- Une aide financière de 28 400 \$ est accordée par Patrimoine Canada dans le cadre des célébrations des fêtes du 150<sup>e</sup> anniversaire de Leclercville. Félicitations au comité organisateur et à son président, monsieur Gilbert Demers.
- Le ministère des Transports du Québec (MTQ) nous accorde un montant de 20 000 \$ pour le rapiéçage de la rue St-Jean-Baptiste afin de réparer les bris occasionnés lors des travaux réalisés en 2012.
- Des travaux majeurs sont présentement en cours dans le secteur de la route du Moulin-du-Portage, réparation de la structure du pont de la rivière du Chêne. Les coûts sont entièrement assumés par le MTQ.
- En septembre, la Municipalité exécutera des travaux d'asphaltage dans la route du Moulin-du-Portage en tenant compte d'une aide financière de 30 000 \$ de notre député provincial, monsieur Laurent Lessard.

Je remercie tous les bénévoles qui ont à cœur le développement de notre municipalité.

Marcel Richard, maire



## **NOUVELLES MUNICIPALES**

### **Juillet 2013 :**

#### **Contrat de déneigement - ajustement du carburant pour l'année 2012-2013**

Pour compenser les fluctuations du coût du carburant, un ajustement de 491,31 \$ est attribué à Les Entreprises Édouard Paquette et un ajustement de 53,08 \$ est attribué à Déneigement R. Lemay Inc.

#### **Adoption du règlement d'emprunt # 97-2013**

Le règlement d'emprunt # 97-2013 est adopté relatif au prolongement du réseau d'aqueduc à l'ouest du secteur urbain.

#### **Réfection d'un ponceau dans la route du Moulin-du-Portage**

Une cotation pour la réfection d'un ponceau est demandée à Excavation R. Lemay & Fils. Inc.

#### **Pulvérisation, rechargement et pavage d'une partie de la route du Moulin-du-Portage**

Des soumissions, sur invitation, sont demandées aux entreprises : Pavage Lagacé & Frères Inc., Les entreprises Lévisiennes Inc., et Ray-Car, Division de Sintra Inc.

#### **Rapiéçage rue St-Jean-Baptiste et côte de la route du Moulin-du-Portage.**

Des soumissions, sur invitation, sont demandées aux entreprises : Pavage Lagacé & Frères Inc., Les entreprises Lévisiennes Inc., et Ray-Car, Division de Sintra Inc.

### **Août 2013**

#### **Ouvertures des soumissions**

La municipalité de Leclercville a confié à Les Entreprises Lévisiennes Inc. les travaux de pulvérisation, rechargement et pavage d'une partie de la route Moulin-du-Portage ainsi que le rapiéçage de la rue St-Jean-Baptiste et de la côte de la route du Moulin-du-Portage.

#### **Don à la Croix-rouge Canadienne pour la tragédie au Lac-Mégantic**

La Municipalité verse à la Croix-rouge un montant de 250 \$ pour le Fonds de soutien Lac-Mégantic.

### **INVITATION AUX BALADES D'AUTOMNE 14 ET 15 SEPTEMBRE**

À l'occasion des Balades d'automne, la municipalité de Leclercville et la Corporation de développement économique et communautaire de Leclercville vous invitent à participer à cet événement festif au parc municipal de « l'Île ».

Il y aura un chapiteau avec exposants, artistes et artisans locaux. L'OBV de la rivière du Chêne animera un relais nature le long de la rivière pour jeunes et moins jeunes. De plus, un animateur sillonnera les rues du village pour parler de notre histoire et patrimoine.

## LES VIEILLES BÂTISSSES ...

C'est une grange, un hangar, un garage, une remise, un cabanon... une bâtisse toujours utile. On y range toutes sortes de choses, beaucoup de choses, souvent même des choses dont il faudrait bien se départir. Certaines ont fière allure malgré leur âge vénérable : elles sont coquettes et charmantes. Mais, pour d'autres, on voit bien que la bâtisse porte mal son âge : le bas des murs est pourri, les murs penchent ou sont bombés, parfois même ils s'enfoncent dans le sol. La toiture s'en va, le plancher aussi. La pourriture est de plus en plus apparente dans certains coins, autour des châssis, dans le bas des portes... Il arrive même que des bâtisses récentes prennent, elles aussi, des airs de vieilles négligées. Ça vous rappelle quelque chose ? Ben oui, on en a aussi dans Leclercville de ces bâtiments. Ils auraient besoin d'un peu d'amour pour les remettre en forme ... si c'est encore possible. Sinon, il faudra bien penser à s'en défaire.

C'est avant tout une question de sécurité : même si « elle tient encore le coup », une bâtisse mal entretenue peut représenter un danger : danger à l'utilisation, danger d'effondrement, danger de feu. Elle peut aussi représenter une nuisance en servant d'abris à la vermine ou à divers animaux : mouffettes, rats, chats errants, guêpes etc.

C'est pourquoi le règlement municipal sur les nuisances stipule que :

*Art. 13.1 : Constitue une nuisance et est prohibé, le fait de laisser des constructions, des structures dans un état de détérioration ou dans un état de mauvais entretien de sorte que la pourriture, la rouille ou la vermine, les rongeurs ou les insectes nuisibles s'y infiltrent.*

*Art. 13.2 : Constitue une nuisance et est prohibé le fait de laisser sur un immeuble (terrain) un bâtiment qui n'offre pas la solidité nécessaire, dans toutes ses parties constituantes, pour résister aux efforts combinés des charges vives du vent, des charges vives et mortes de la neige ou des autres éléments de la nature auxquels il est soumis.*

N'attendez pas la visite de l'inspecteur (J'ai entendu dire que cet automne il avait en tête de porter une attention toute particulière aux bâtiments mal en point...). Faites le tour de vos bâtiments; si vous vous êtes un peu reconnu dans mes propos, peut être serait-il temps de faire quelques réparations à vos petits ou gros bâtiments ou de mettre un terme à leurs souffrances.

Ça serait beau si tout était remis en belle forme pour le 150<sup>e</sup> qui arrive à grands pas !

Gilles Lamontagne, inspecteur en bâtiments et en environnement

---

## À SURVEILLER

Une série télévisée, « L'ÉCOLE SOUS EXAMEN », a été réalisée sur le système d'éducation Québécois, par madame Claire Lamarche et son équipe.

Il est à noter qu'une émission complète a été filmée à l'École la Falaise de Leclercville (7 heures d'enregistrement y ont été faites).

La première diffusion de cette série aura lieu le 11 septembre en soirée à Télé-Québec et l'émission sur L'École La Falaise aura lieu au début octobre.



## MUNICIPALITÉ DE LECLERCVILLE

### *COLLECTE DES DÉCHETS VOLUMINEUX (ENCOMBRANTS)*



Il y aura enlèvement des **DÉCHETS VOLUMINEUX** (encombrants), dans les limites de notre Municipalité :

**JEUDI, LE 19 SEPTEMBRE 2013**

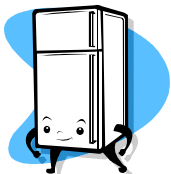
L'enlèvement des déchets volumineux s'effectue en principe, la même journée que la collecte régulière des ordures ménagères. Il est **important** que les **déchets volumineux soient déposés la veille**, au sol et non dans une remorque, le plus près possible de la rue, **séparément des autres déchets**.

Les mots << **DÉCHETS VOLUMINEUX** >> signifient et comprennent les matières résiduelles **d'origine domestique**, telles que : **meubles, évier, bain, cuisinière, laveuse, sècheuse, téléviseur, tapis et couvre-plancher (roulés), appareil de chauffage, réservoir à eau chaude, barbecue au gaz propane (sans la bonbonne), à L'EXCLUSION** des carcasses d'automobiles, des matériaux de construction ou rénovation [ex : fenêtres, portes, armoires), clôtures, bois, souches d'arbre ainsi que tout liquide [ex : peinture, gaz et autre].

Conformément à la loi de la qualité de l'environnement, ces objets devront être empilés de façon ordonnée ou liés en paquet pour éviter leur éparpillement et faciliter leur enlèvement. **Il serait donc important d'interdire aux gens de ramasser ce qui les intéresse, laissant ainsi l'endroit en désordre.**

### *APPAREILS CONTENANT DES GAZ DE REFROIDISSEMENT*

Les appareils contenant des gaz de refroidissement tels que : réfrigérateur, congélateur, air climatisé, déshumidificateur, thermopompe, etc. seront ramassés par l'inspecteur municipal, Édouard Paquette.



**Nous vous demandons de placer ces objets séparément des autres déchets volumineux.**

## RÉCUPÉRATION DE PILES OU PETITES BATTERIES

Pour la récupération de piles ou de petites batteries, la Municipalité offre un dépôt au bureau municipal situé au 1014, rue de l'Église.



## RÉCUPÉRATION DE PEINTURE

Pour la récupération de peinture, un dépôt est offert à la CAR de Parisville située au 1098, route 265 Nord, Parisville.

**LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION** (ex : fenêtres, portes, bardeaux d'asphaltes, etc.), devront être acheminés au site d'enfouissement de Saint-Flavien.

**LES ORDINATEURS ET APPAREILS ÉLECTRONIQUES** devront être acheminés au site d'enfouissement de Saint-Flavien.

### Site d'enfouissement et Écocentre de la MRC de Lotbinière

1450, rang Pointe-du-Jour, St-Flavien.

Horaire du 15 mars au 14 décembre :

Lundi au vendredi de 8 h 00 à 16 h 30.

Samedi de 9 h 00 à 16 h 00 (seulement de mai à octobre inclusivement).

### Itinéraire vers 1450, rang Pointe-du-Jour

- Rendez-vous à Laurier-Station.
- Tournez à gauche sur Rue de la Station.
- Continuez sur rang Pointe-du-Jour.

La destination se trouve à droite.

## COLLECTE POUR LES RÉSIDUS VERTS

La municipalité de Leclercville a un conteneur afin de récupérer les résidus verts, gazon, feuilles et résidus de jardin. Celui-ci est situé au parc multifonctionnel (rue St-Jean-Baptiste).

**LES FEUILLES ET RÉSIDUS VERTS DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉS EN VRAC DANS LE CONTENEUR (SANS AUCUN SAC).**

**Il est strictement interdit d'y déposer des déchets.**





### LE GAZON, TROIS (3) SOLUTIONS :

- COMPOSTEZ LE VOUS-MÊME EN UTILISANT UN COMPOSTEUR DOMESTIQUE;
- VOUS LE CONSERVEZ AU SOL UNE FOIS COUPÉ ET VOUS FAITES DE « L'HERBICYCLAGE »;
- VOUS ALLEZ PORTER VOS SACS DE GAZON AU CONTENEUR MUNICIPAL PRÉVU À CET EFFET.

Leclercville, ce 29 août, 2013

Debbie Dion  
Secr.trés./dir.gén.adj.

---

### **MOT DU PRÉSIDENT DES FÊTES DU 150<sup>IÈME</sup>**

Chers (es) citoyens, citoyennes de Leclercville,

J'aimerais vous donner des nouvelles de la fête du 150<sup>ième</sup>.

En effet, avec l'arrivée de l'automne, le comité des fêtes a repris ses activités et suite à une réunion récente, le comité a pensé de faire une soirée d'information pour tous les paroissiens afin de savoir ce que « vous » pensez et ce que « vous » voulez quant au déroulement de ces fêtes.

Cette réunion se tiendra donc le 10 septembre à 20 h 00 à la salle municipale. Venez donc discuter avec le comité de vos attentes et aussi de vos disponibilités. Suite à cette discussion, le comité pourra par la suite sortir un horaire des fêtes qui, j'en suis sûr, reflétera les attentes des gens d'ici.

Comme prévu, l'ouverture officielle se fera lors d'un souper canadien le 23 novembre 2013 organisé par les fermières de Leclercville, et je peux vous dire que ce sera à ne pas manquer.

Espérant vous revoir bientôt !

Votre tout dévoué,

Gilbert Demers, président.

## **CONCOURS DE PHOTOS**

Le concours est toujours en branle, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos photos des différentes scènes de Leclercville.

Comme on accumule souvent longtemps les photos sur nos cartes mémoires avant de les imprimer, videz vos cartes bientôt et faites-nous parvenir vos photos format papier 4x6, identifiées à l'arrière.

Les enfants aiment bien prendre des photos avec les caméras de leurs parents, on peut parfois avoir de belles surprises ! Leur vision des choses peut être très différente et intéressante.

Un p'tit truc : prenez beaucoup de photos, il ne faut pas hésiter à essayer des perspectives différentes, à tester ! On obtient souvent de beaux résultats.

Info : Marlene Robin 819-292-3196 et Sonia Lafond 819-292-3339

---

## **DES NOUVELLES DE LA CDECL**

Bonjour concitoyennes et concitoyens,

Lors de mon dernier article, je vous ai fait un état de la situation concernant la restauration de notre presbytère. À ce moment, nous étions toujours en attente de la décision de Patrimoine Canada au sujet de la subvention demandée depuis près d'un an. Depuis, nous avons reçu cette décision tant attendue, et on nous accorde un montant de 65 580 \$. Nous sommes évidemment très heureux de ce dénouement. Nous procéderons donc à la restauration et les étapes sont les suivantes :

- Réfection de la galerie qui est déjà commencée depuis quelques jours et que nous espérons terminer dans les premières semaines de septembre.
- La peinture du toit et des murs du presbytère : nous avons donné le contrat à une entreprise qui avait travaillé à la réfection de l'église il y a quelques années et nous espérons que le tout soit complété en septembre.
- Concernant les couleurs, le conseil d'administration a décidé de procéder selon les critères reconnus pour les immeubles patrimoniaux. En effet nous reviendrons aux couleurs d'antan, soit le gris aluminium pour le toit, et pour les murs nous recherchons les couleurs utilisées avant le blanc actuel.
- L'étape suivante sera la réfection complète de l'entrée du sous-sol, afin de faciliter la vie aux membres du Cercle de fermières et leur permettre un accès à la fois plus sécuritaire et plus agréable.



- La dernière étape sera bien entendu l'aménagement extérieur qui mettra en évidence à la fois le presbytère lui-même et le site exceptionnel sur lequel il est érigé.

Voilà donc, pour l'essentiel, les étapes qui nous permettrons de remettre à neuf cet immeuble auquel nous sommes tous très attachés. À noter que nous avons procédé au changement des fenêtres qui n'avaient pas été changées jusqu'ici.

Je dois revenir auprès de vous sur le financement. En effet, comme je vous l'avais mentionné, il nous fallait fournir l'équivalent du montant accordé par le fédéral. L'objectif que nous nous étions fixé pour la partie devant venir du milieu, c'est-à-dire la population et les fournisseurs de la municipalité, était de plus ou moins 15 % du montant total des rénovations, soit 20 000 \$. À ce jour, nous avons reçu 10 000 \$, et nous savons que plusieurs d'entre vous voulaient participer au financement. Je fais donc appel à vous aujourd'hui pour un effort de dernière heure afin de nous permettre d'atteindre notre objectif. Je suis confiant en votre intérêt et votre générosité, et vous en remercie.

En terminant, si certains parmi vous sont intéressés à participer aux travaux, sachez que vous serez accueillis avec plaisir dans la mesure où la sécurité et les assurances nous le permettrons.

Merci donc de nous encourager à faire de ce projet une fierté collective.

Benoît Lemay, président

---

## **PROGRAMME DE SENSIBILISATION À NOTRE HISTOIRE**

### **Capsule d'histoire no 9**

#### **Pourquoi Leclercville?**

Voilà une question qui nous est fréquemment posée! Le nom de la municipalité de Leclercville a été choisi en raison du grand rôle que les familles Leclerc ont joué aux origines de notre municipalité.

Bien que la Seigneurie de Lotbinière ait été concédée au Seigneur René-Louis Chartier entre 1672 et 1693, ce n'est qu'au recensement de 1762 que l'on retrouve le nom d'un Leclerc sur le territoire de ce qui est devenu Leclercville, parmi les censitaires qui y sont établis. Michel Leclerc a en effet acheté une terre de 7 arpents de front sur le fleuve par 40 de profondeur, immédiatement à l'ouest de la Rivière du Chêne.

L'unique fils de Michel, Michel-Clément, naît en 1765, épouse par la suite Marguerite Beudet en 1788 et s'installe sur la terre paternelle. Quatre fils sont nés de cette union et nous intéressent particulièrement, car ils occuperont une place importante dans la naissance de Leclercville : Pierre, Jean, Dominique et Clément.

Pierre et Jean occuperont chacun une partie de la terre de leur ancêtre, qui couvre approximativement le territoire actuel du village de Leclercville. Quant à Dominique, il s'établit

au Portage. Félix Leclerc, notre grand poète et chansonnier, était l'arrière petit-fils de Dominique. Pour ce qui est de Clément, il est l'ancêtre de Clément Leclerc, de la rue St-Alexis qui est le seul descendant de cette lignée demeurant encore à Leclercville

En 1836, Pierre-Gustave Joly, époux de la Seigneuresse Julie-Christine Chartier-de-Lotbinière, fait construire le moulin à scie près de l'embouchure de la Rivière du Chêne. Les nombreux employés du moulin sont logés dans des maisons que fait construire le seigneur.

Pierre Leclerc, dont la terre est voisine du moulin, voit que le seigneur ne construit pas suffisamment de maisons pour répondre à la demande et décide d'en construire lui-même et d'en louer aux employés. En 1860, il en possède une bonne trentaine dont plusieurs sont encore debout aujourd'hui. C'est le début du village.

Pierre Navégéus, seul héritier de Pierre donnera le terrain sur lequel sera érigée l'église en 1863. Lorsque le village deviendra une municipalité distincte, en 1873, on donnera à celle-ci le nom de Leclercville pour honorer la mémoire des familles Leclerc.

Pendant ce temps, Jean continue à cultiver sa terre. À sa mort, son fils Pierre-Milem, devenu forgeron, hérite de la maison ancestrale et construit une forge juste à coté ou trois générations de Leclerc exerceront ce métier.

Pierre-Navégéus fut maire de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Emmélie de 1870 à 1873 et maire de la Municipalité du Village de Leclercville de 1883 à 1885, alors que Pierre-Milem, quant à lui, fut maire de la Municipalité du Village de 1885 à 1888.

Réal Beaudet avec la participation de Francine Lemay.

---



## **NOUVELLES DE LA FABRIQUE**

### **Bienvenue à notre nouveau curé !**

L'abbé **André Thivierge** succédera à l'abbé **Richard Turcotte**, qui nous a quitté fin juillet. Son accueil se fera en deux temps :

1. La célébration d'intronisation de l'abbé Thivierge comme curé de nos quatre paroisses sera présidée par **Monseigneur Gérald Cyprien Lacroix**, archevêque de Québec, dimanche le 15 septembre à 10h00, à l'église de Saint-Édouard. Vous êtes tous et toutes cordialement invités à cette célébration bien spéciale! Notez toutefois que les messes dominicales seront quand même célébrées, selon l'horaire 2013-2014, à Leclercville, Lotbinière et Sainte-Croix.
2. Un brunch suivra la célébration. Il sera servi à la salle Robert-Daigle de l'hôtel de ville de Sainte-Croix, à 12 h 00, par Traiteur Larry. Les cartes sont au coût de 12 \$ et, pour faciliter l'organisation, vous êtes priés de bien vouloir vous les procurer à l'avance, soit avant le 9 septembre.

Ces cartes sont en vente chez vos marguilliers.

Venez en grand nombre accueillir notre nouveau curé!

Réal Beudet : 819-292-2374

### **Nouvel horaire des messes dominicales.**

Veillez noter qu'à compter du 30 août, les messes de fin-de-semaine auront lieu aux heures suivantes :

Samedi :	16 h 00	Leclercville
	19 h 30	Lotbinière
Dimanche :	9 h 30	Ste-Croix
	11 h 00	St-Édouard

---

## **CLUB FADOQ LES MESSAGERS DE L'AMITIÉ DE LECLERCVILLE**

Bonjour à tous!

Bientôt la fin des vacances! Nous reprenons nos activités intérieures et souhaitons que vous y participiez en grand nombre.

<b>Date et heure</b>	<b>Activité</b>	<b>Endroit</b>
• Le 10 sept. à 13 h	Parties de cartes	Petite salle
• Le 19 sept. à 18h30	Bingo au profit de notre club	Salle des Lions, Laurier-Station.
• Le 22 sept. à 20 h	Soirée de danse	Centre communautaire
• Le 24 sept. à 13 h	Bingo et cartes	Petite salle

### **Important!**

Le 6 octobre, nous soulignons le 40<sup>ième</sup> anniversaire de notre Club FADOQ *Les messagers de l'Amitié de Leclercville* par un dîner suivi d'animation en après-midi.

**Tous, parents et amis, sont invités.** Nous vous tiendrons informés.

### **Avis aux intéressés**

Jeudi le 19 septembre, à Ste-Agathe-de-Lotbinière, se tiendra la journée mission-santé avec André Lejeune, Sœur Angèle, le Dr.Gilles Lapointe, Bertrand Gosselin, Carl Gauthier et un Pharmacien de Proxim. Une journée très intéressante.

Prix 15,00 \$ pour la journée, dîner inclus. Réservez avant le 12 septembre !

Info : Émélie : 819 292 2526



## **NOUVELLES DU CERCLE DE FERMIÈRES LECLERCVILLE**

Le Cercle de Fermières de Leclercville a tenu son exposition artisanale le 16 août dernier à la salle municipale de Leclercville. Un MERCI spécial aux exposantes qui ont bien voulu partager leurs connaissances et leurs talents avec le public.

Le 26 août, a eu lieu notre 1<sup>ère</sup> rencontre de secteur pour la programmation de l'année sous le thème "Les CFQ, un bouquet de connaissances toujours florissant". Saviez-vous que le mouvement des Cercles de Fermières est la plus grosse association de femmes au Québec. Elle fêtera ses 100 ans d'existence en 2015. Merci à celles qui sont membres de notre cercle et bienvenue aux nouvelles membres qui peuvent se joindre à nous en tout temps. Notre première rencontre de l'année aura lieu le 9 septembre à la petite salle municipale à 19 h 30.

Nous continuons les préparatifs de notre souper canadien en vue du lancement des fêtes du 150<sup>ième</sup>. Vous pouvez vous joindre à nous pour la préparation du repas et de la décoration de la salle en communiquant avec les membres du conseil local.

Jocelyne Bernier  
Comité Communications



### Initiation aux nouvelles technologies de l'information et des communications.



L'organisme ABC Lotbinière offrira, dès septembre 2013, des ateliers sur les nouvelles technologies (téléphone intelligent, tablette numérique, GPS) et les réseaux sociaux (Facebook et Twitter) ainsi que tout ce qui concerne la sécurité sur Internet. Ces ateliers seront offerts aux personnes de 50 ans et plus dans votre municipalité et c'est gratuit.

Pour inscription ou information : **418 728-2226**

**facebook**

## ANNUAIRE DE LOTBINIÈRE

**Afin de préparer la prochaine parution de l'Annuaire de Lotbinière (janv. 2014)  
pour que nous ayons un outil plus fiable et efficace que jamais;**

Les citoyens sont invités à nous contacter pour toutes corrections, retraits, ajouts...

Peuvent nous contacter également les citoyens qui n'ont qu'un cellulaire (pas de ligne téléphonique conventionnelle) et qui souhaiteraient y être répertoriés.

Nous contacter entre 8h et 20h du lundi au vendredi au : 418-905-3013  
ou par courriel à : [info@cclotbiniere.com](mailto:info@cclotbiniere.com)

Ces corrections seront possibles avant le 31 octobre 2013



### Tournée guidée paysages et patrimoine en Lotbinière

Dans le cadre des *Journées de la culture*, partez à la découverte de l'histoire, du patrimoine et des paysages de la MRC de Lotbinière. En compagnie d'un géographe et d'une ethnologue, offrez-vous une virée en autobus de Lotbinière, du fleuve aux Appalaches, en passant par les plaines du Saint-Laurent.

Samedi 28 et dimanche 29 septembre, de 9 h à 16 h. Activité gratuite (apportez votre lunch).

Places limitées à 45 participants / jour, selon l'ordre d'inscription.

**Réservation requise auprès de la MRC de Lotbinière, organisateur de l'événement, au 418 926-3407**



# *Souper-soirée Halloween*

Au profit du centre de ski de fond  
et de raquette de la Pinière.

Samedi le 26 octobre 2013 à 18h00  
Au centre Chartier-de-Lotbinière

Coût pour la soirée:  
Adulte: 20\$ 18 ans et -: 10\$ Gratuit: 5 et -

Bar sur place, prix de présence, jeux pour les plus  
jeunes, dévoilement de la programmation, pré-vente  
de carte de membre.

DJ Christo

Tél: 418-796-3276 819-292-2220

Déguisez-vous ! ( héros )

skilapiniere@hotmail.com



Accessible    Accueillant  
Adapté à vous  
**COURS DE YOGA**  
Automne 2013

## St-Flavien

Grande salle de la nouvelle  
bibliothèque  
12, rue Roberge

### **Yoga doux**

**Lundi** 08h30 à 09h45  
Début 16 septembre

### **Yoga modéré**

**Jeudi** 18h30 à 19h45  
Début 12 septembre

## Leclercville

Vieux presbytère

### **Yoga doux**

**Mardi** 14h30 – 15h45  
Début 17 septembre

## Lotbinière

Centre Chartier

### **Yoga doux**

**Mardi** 17h45 à 19h00  
Début 17 septembr

### **Yoga modéré**

**Mardi** 19h15 à 20h30  
Début 17 septembre

**Coût** : 115\$/session de 12 semaines

## **COURS D'ESSAI GRATUITS**

**St. Flavien** dimanche le 8 septembre

Yoga doux 14h - 15h/Yoga modéré 15h15 - 16h15

**Leclercville** mardi le 10 septembre

Yoga doux 14h30 - 15h45

**Lotbinière** mardi le 10 septembre

Yoga doux 17h45 - 19h/Yoga modéré 19h15 - 20h30



(819)292-2142/(418)522-9901

[yoga.nora.byrne@gmail.com](mailto:yoga.nora.byrne@gmail.com)

## Parcourez un littoral gourmand et créatif lors des prochaines Balades d'automne

**Laurier-Station, le 20 août 2013** – La prochaine édition des *Balades d'automne en Lotbinière*, qui aura lieu les 14 et 15 septembre prochains de 9 h à 16 h 30, invitera la population à découvrir un littoral gourmand et créatif. 7 lieux agroalimentaires et culturels ouvriront leurs portes gratuitement aux visiteurs et la *Foire gourmande et culturelle* prendra place pour une 2<sup>e</sup> année au Complexe des Seigneuries de Saint-Agapit.

### Les Balades : 7 lieux à découvrir

Les visiteurs seront invités à s'arrêter aux entreprises suivantes : **Fromagerie Bergeron, Ferme La Rosée du Matin** et la **Cidrie Saint-Antoine** (Saint-Antoine-de-Tilly), **Moulin du Portage** et **La Charloise** (Lotbinière), ainsi que dans les **municipalités de Lotbinière** (Boulangerie artisanale Croûte & Brioche, Chocolaterie Les Petites Douceurs et le Cercle des Fermières) **et de Leclercville** (artistes et sculpteurs, OBV du Chêne). Les différentes entreprises agroalimentaires participantes offriront dégustations, cueillettes, visites commentées et activités familiales, tandis que les lieux culturels offriront des prestations artistiques, conférences et démonstrations d'artisans. La troupe « Dans le temps » présentera une partie de leur comédie musicale « Les Filles du Roy » et la Société patrimoine et histoire des seigneuries de Lotbinière proposera une conférence sur les Filles du Roy dans Lotbinière au Moulin du Portage. Les enfants pourront également devenir biologiste d'un jour grâce à l'OBV du Chêne.

### Foire gourmande et culturelle : 2<sup>e</sup> édition 100 % famille

La 2<sup>e</sup> édition de la *Foire gourmande et culturelle*, qui revient cette année au Complexe des Seigneuries de Saint-Agapit, proposera une trentaine d'exposants offrant dégustations et vente de produits ainsi qu'une riche programmation familiale. La mini-ferme sera de retour ainsi que Fourmi le Clown et des prestations musicales d'élèves de l'école de musique Réjean Demers. En plus, il y aura de l'animation de zumba et spectacle de danse par la troupe Hypnose, des ateliers culinaires pour petits et grands par NYMA Chocolats & Confiseries et le Domaine de l'Oie Toquée, l'heure du conte par Irène Lumineau, des séances de yoga adaptées pour les jeunes de Lotbinière en forme, un quiz sur les saines habitudes de vie ainsi





## Communiqué de presse

### Pour diffusion immédiate

que des ateliers de dessins animaliers réalisés par Jénifer René, lauréate du Concours de la Jeune relève de Village en arts, Ville de Lévis.

#### Circuit libre ou en autobus

Les visiteurs sont invités à créer leur propre itinéraire en voiture. Pour ceux et celles qui aimeraient se laisser guider, le circuit en autobus est de retour au coût de 25 \$ par personne, boîte à lunch *Goûtez Lotbinière* incluse. Le circuit en autobus est disponible uniquement sur réservation avant le 6 septembre, auprès de Tourisme Lotbinière (418 728-2205, poste 116 ou 117).

Rappelons que cet événement a comme objectif la découverte du territoire de la MRC de Lotbinière via son offre agroalimentaire et culturelle. Pour les détails de la programmation ou pour plus de renseignements sur le circuit guidé, rendez-vous au [tourismelotbiniere.com](http://tourismelotbiniere.com)

- 30 -

Source :

Myrienne Bolduc

Agente aux communications et aux événements

[myrienne.bolduc@cldlotbiniere.gc.ca](mailto:myrienne.bolduc@cldlotbiniere.gc.ca)

418 728-2205, poste 114

#### Comité organisateur :



#### Merci à nos partenaires majeurs :



Canadian  
Heritage

Patrimoine  
canadien

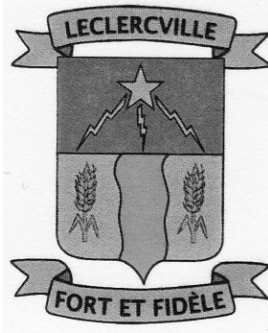
**SEPTEMBRE**

<b>DIMANCHE</b>	<b>LUNDI</b>	<b>MARDI</b>	<b>MERCREDI</b>	<b>JEUDI</b>	<b> VENDREDI</b>	<b>SAMEDI</b>
1	2	3 Séance du conseil 20 h	4	5 Déchets	6	7 Messe 16 h 00
8	9 Cercle de Fermières 20 h	10	11	12 Récupération	13	14 Messe 16 h 00
15	16	17	18	19 Déchets volumineux	20 Messe 16 h 30	21 Messe 16 h 00
22 FADOQ Soirée de danse	23	24	25	26 Récupération	27 Messe 16 h 30	28 Messe 16 h 00
29	30					



## OCTOBRE

<b>DIMANCHE</b>	<b>LUNDI</b>	<b>MARDI</b>	<b>MERCREDI</b>	<b>JEUDI</b>	<b> VENDREDI</b>	<b>SAMEDI</b>
		1 Séance du conseil 20 h	2	3 Déchets	4	5 Messe 16 h 00
6	7	8	9	10 Récupération	11	12 Messe 16 h 00
13	14 Cercle de Fermières 20 h	15	16	17 Déchets	18	19 Messe 16 h 00
20	21	22	23	24 Récupération	25	26 Messe 16 h 00
27	28	29	30	31 HALLOWEEN Déchets		



## Municipalité de Leclercville

1014 rue de l'Église  
Leclercville  
G0S 2K0  
Tél : 819-292-2331  
Fax : 819 -292-2639

[mun.leclercville@videotron.ca](mailto:mun.leclercville@videotron.ca)  
[www.munleclercville.qc.ca](http://www.munleclercville.qc.ca)

### Membres du Conseil municipal

Maire : Marcel Richard

Conseillers : siège no 1 : Benoit Lemay, siège no 2 : Jean Beudet, siège no 3 : vacant,  
siège no 4 : Bruno Desrochers, siège no 5: Daniel Lemay, siège no 6: Denis Auger

Directrice générale : Francine B. Demers  
Directrice générale adj. : Debbie Dion

Inspecteur Municipal : Édouard Paquette cell : 418-971-0055  
tél : 819-292-3229

Permis : Gilles Lamontagne tél : 819-292-2331

Salle municipale  
et location : Yvan Leroux tél : 819-599-0500

Curé : André Thivierge, ptré tél : 418-796-2044

Comité Journal : Debbie Dion tél : 819-292-1132  
Jocelyne Bernier  
Benoit Lemay

Location du chalet  
des loisirs Sylvie Levasseur tél. : 819-292-3251

Ouverture bureau municipal : Lundi 8h00 à 12h00 13h00 à 16h00  
Mardi 8h00 à 12h00 13h00 à 16h00  
Jeudi 8h00 à 12h00 13h00 à 16h00



Si vous désirez faire paraître un article ou une annonce, ils doivent nous parvenir avant le 15 octobre pour être publiés dans le prochain numéro qui aura lieu début novembre 2013.

Courriel : [lechodesfalaises@hotmail.com](mailto:lechodesfalaises@hotmail.com)

Téléphones : 819-292-2331 ou 819-292-1132

Courrier postal : 1014, rue de l'Église, Leclercville G0S 2K0